Allocation de Madame CAYRE Madeleine, 1^{ère} adjointe, agissant en qualité de remplaçant du maire-sortant, José SANTAMARTA lors de la séance d'installation du conseil municipal.

Mesdames et messieurs les élus, chers collègues,

Nous voici réunis en tant que nouveau conseil municipal de Martel à la suite d'une élection qui marquera les mémoires par son déroulement tout à fait inédit. Au terme d'une campagne électorale déjà perturbée par la menace de la pandémie, un 1^{er} tour assombri par la crainte de la contagion, les Martelais ont choisi une nouvelle équipe municipale.

Mais alors que ces nouveaux élus pensaient mettre leur programme immédiatement en œuvre, la loi d'urgence sanitaire a maintenu le conseil sortant pour assurer la gestion de la crise sanitaire. Le PCS sanitaire a été déclenché, les élus et les services ont appliqué toutes les mesures exigées par l'État pour préserver la santé de tous les habitants.

Les Martelais ont montré dans ces circonstances le sens des responsabilités et la solidarité dont ils sont capables, et je profite de cette parole municipale pour saluer et remercier tous les professionnels et tous les bénévoles : celles et ceux qui ont veillé sur notre santé, celles et ceux qui ont aidé les personnes âgées ou isolées dans leurs besoins du quotidien, qui ont contribué à la fabrication des masques, qui ont adouci le confinement à l'EHPAD, celles et ceux qui ont maintenu et amplifié le secours alimentaire avec les Restos du cœur et autres associations d'entraide, tous les commerçants et les producteurs qui ont assuré l'approvisionnement alimentaire.

Je remercie aussi ceux qui ont renforcé le lien social, comme Martel en Tête TV, et les employés de la mairie. J'oublierai les égoïstes et les donneurs de leçons de ces circonstances exceptionnelles où l'humilité devait s'imposer devant le risque invisible. Je n'oublierai pas mes collègues élus et les agents administratifs et techniques qui ont permis à la commune de continuer à fonctionner avec pour priorités absolues la sécurité et la préservation de la santé de tous.

Je veux consacrer quelques mots particuliers aux écoles. Je tiens ici à féliciter les enseignants qui ont assuré leur mission pédagogique, éducative et sociale, les parents et bien sûr les enfants pour leur implication remarquable. A partir de début mai, le retour en classe des jeunes élèves a été l'objet d'une concertation longue et minutieuse de tous les acteurs de la vie scolaire, avec à la fin une prise de décision consensuelle qui respectait à la fois le fonctionnement du RPI, les possibilités de chaque commune, l'organisation et les obligations des services périscolaires, tout cela dans le respect maximum du protocole imposé par le ministère. Pour moi qui ai toujours agi pour ce premier bien commun qu'est l'école communale, cette crise n'a fait que renforcer ma conviction de la justesse des choix

qui ont été les nôtres au cours de la mandature précédente et dont j'espère qu'ils seront reconnus au cours de celle-ci.

Je souhaite enfin que cette période, qui n'est malheureusement pas encore terminée, reste présente à l'esprit de chacun tant les valeurs essentielles de notre société y ont été mises à l'épreuve, tout comme le sera la gestion de la commune dont les ressources seront grandement affectées.

Mesdames et messieurs les élus, nous allons ensemble nous engager pour servir pendant 6 ans notre commune et ses habitants. Nous allons oublier nos intérêts personnels, nous allons mettre de côté les pressions partisanes pour agir avec sagesse dans le seul intérêt général de la commune, sans jamais nous isoler de la population. Nous entendrons des exigences contradictoires, des demandes de privilèges individuels, nous devrons accepter des mécontentements. Il nous arrivera de nous sentir frustrés.

Nous verrons aussi que l'avenir de Martel ne se joue pas qu'ici, entre les murs de la Raymondie. Nous devrons représenter la commune dans de nombreuses instances partenaires ou décisionnaires. Il faudra travailler les dossiers, rencontrer les autres élus, se déplacer souvent, être régulièrement et activement présents.

Autour de la table du conseil, nos avis seront différents. Nous devrons être capables de débattre, d'écouter, d'argumenter dans le respect des uns et des autres. Nous devrons être transparents avec les Martelais, comme certains d'entre nous l'ont déjà inscrit dans leur profession de foi. La charte de l'élu qui sera lue en fin de séance constituera notre engagement collectif et individuel devant nos électeurs et au-delà de Martel, pour servir la République toute entière.

Je conclurai en saluant le maire précédent et toute son équipe, et en les remerciant de nouveau pour le remarquable travail accompli en dépit des difficultés. J'associerai tout le personnel municipal à ces remerciements. A nos côtés, il participe à la continuité et à la qualité du service public. Rien ne peut se réaliser sans eux et leur implication.

Mesdames et messieurs, chers collègues élus, c'est dans cet esprit que je souhaite bonne réussite à ce nouveau conseil municipal.

Nous allons maintenant procéder à l'élection du maire. Il est de tradition que le ou la doyenne de l'assemblée mène cette élection. Je vais donc appeler Mme Colette Verger.